

# Protocole disciplinaire 2025-2026

École Du Bois-Joli- 2e cycle/3e cycle

Écarts mineurs (niveaux 1 et 2) Titulaire ou personne témoin	Manquements majeurs (niveaux 3 et 4) TES et/ou direction
<p><b><u>1er écart :</u></b> L'élève et le titulaire sont avisés et retour sur la situation. Le titulaire juge s'il doit communiquer avec le parent ou non.</p>	<p><b><u>1er geste de violence :</u></b> L'élève rencontre la TES pour un retour sur la situation et il perd toutes les récréations de la journée (matin, midi et soir).</p>
<p><b><u>2e écart :</u></b> L'élève, le titulaire et les parents sont avisés, il y a un retour sur la situation et une intervention éducative sera faite.</p>	<p><b><u>2e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'interne une demie-journée avec du travail de réflexion, retour avec la TES et les parents sont avisés. <i>Des mesures de soutien seront mises en place.</i></p>
<p><b><u>3e écart :</u></b> L'élève, le titulaire et les parents sont avisés, rencontre avec la TES pour un retour sur la situation et retrait des récréations du matin et de l'après-midi.</p>	<p><b><u>3e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'interne une journée avec du travail pédagogique et de réflexion. Il sera rencontré par la direction. Des mesures de soutien seront mises en place.</p>
<p><b><u>4e écart :</u></b> L'élève, le titulaire et les parents sont avisés. Rencontre avec la TES et la direction pour faire un retour sur la situation au besoin. Retrait aux récréations et au dîner. <i>Des mesures de soutien seront mises en place si nécessaires.</i></p>	<p><b><u>4e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'externe une journée avec du travail pédagogique et de réflexion. Il sera rencontré avec ses parents par la direction lors de son retour et un protocole d'intervention spécifique sera mis en place.</p>
<p><b><u>5e écart :</u></b> L'élève et le titulaire sont avisés, convocation des parents à l'école, rencontre avec la TES et la direction et retour sur la situation. Des mesures de soutien seront mises en place (protocole, feuille de route, retrait aux récréés, récréés dirigées, etc.)</p>	<p><b><u>5e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'externe 3 jours avec du travail pédagogique et de réflexion. Il sera rencontré avec ses parents par la direction lors du retour de suspension et d'autres mesures intensives de soutien seront discutées.</p>

⇒ La direction se réserve le droit de modifier le protocole selon la nature du geste.

# Protocole disciplinaire 2025-2026

## École Du Bois-Joli 1er cycle

Écarts mineurs (niveaux 1 et 2) Titulaire ou personne témoin	Manquements majeurs (niveaux 3 et 4) TES et/ou direction
<p><b><u>1er écart :</u></b> L'élève et le titulaire sont avisés et un retour sur la situation sera fait. Le titulaire juge s'il doit communiquer avec le parent ou non.</p>	<p><b><u>1er geste de violence :</u></b> L'élève rencontre la TES pour un retour sur la situation et il perd du temps afin de réparer le geste commis.</p>
<p><b><u>2e écart :</u></b> L'élève, le titulaire et les parents sont avisés, il y a un retour sur la situation et une intervention éducative sera faite.</p>	<p><b><u>2e geste de violence :</u></b> L'élève perd ses récréations (matin, midi et après-midi) avec du travail de réflexion, retour avec la TES et les parents sont avisés. <i>Des mesures de soutien seront mises en place.</i></p>
<p><b><u>3e écart :</u></b> L'élève, le titulaire et les parents sont avisés, rencontre avec la TES pour un retour sur la situation et retrait d'une récréation.</p>	<p><b><u>3e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'interne une demi-journée avec du travail pédagogique et de réflexion. Il sera rencontré par la direction. Des mesures de soutien seront mises en place.</p>
<p><b><u>4e écart :</u></b> L'élève, le titulaire et les parents sont avisés. Rencontre avec la TES pour faire un retour sur la situation au besoin. Retrait de 2 récréations. <i>Des mesures de soutien seront mises en place si nécessaire.</i></p>	<p><b><u>4e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'interne une journée avec du travail pédagogique et de réflexion. Il sera rencontré par la direction avant son retour en classe.</p>
<p><b><u>5e écart :</u></b> L'élève et le titulaire sont avisés et il y a une rencontre avec la TES et la direction et retour sur la situation. Des mesures de soutien seront mises en place (protocole, feuille de route, retrait aux récrés, récrés dirigées, etc.)</p>	<p><b><u>5e geste de violence :</u></b> L'élève sera suspendu à l'externe 1 journée avec du travail pédagogique et de réflexion. Il sera rencontré avec ses parents par la direction lors du retour de suspension et un protocole d'intervention spécifique sera mis en place.</p>

\* En ce qui concerne le préscolaire, les écarts et les manquements se distinguent par différentes interventions éducatives.

\* La direction se réserve le droit de modifier le protocole selon la nature du geste.

